

1) Travaux

**Cimetière** : Les travaux sont terminés. Reste à réaliser, en tenant compte des surfaces libérées, le plan définitif d'utilisation de l'espace. Fance 3 est venu faire un reportage sur nos travaux, reportage qui passera aux environs de la Toussaint.

**Rue du Contour, rue et impasse de la Noue Aubain** : les résultats des tests d'étanchéité nous sont enfin parvenus. Nous allons pouvoir solliciter les subventions auprès de l'Agence de l'eau et du Conseil général.

**Nouveau puits** : les résultats des analyses effectuées début septembre ne nous sont toujours pas parvenus. Nous ne pouvons donc toujours pas effectuer le raccordement.

**Annexe mairie** : les travaux suivent leur cours selon le calendrier prévu.

**Enfouissement réseaux secs rue de la Combeauté** : la « déclaration préalable de travaux » a été reçue en mairie le 18 septembre.

2) Terrains

**Aménagement du terrain Mougnot** : le Conseil accepte de vendre à M. Lassauce (20€ le m<sup>2</sup>) une parcelle de 135 m<sup>2</sup> contiguë à sa propriété, parcelle correspondant à un ancien droit de passage.

**Terrain Aubry, rue des Collonches** : les aménagements futurs de la chaussée nécessiteront l'achat d'une petite parcelle à M. Lassieur.

3) Gestion de l'eau

Le Conseil maintient les tarifs en vigueur.

4) Forêt

L'Etat d'assiette proposé par l'ONF après accord de commission « Forêts » est accepté.

5) Travaux sur le Ruisseau du Clos Champ Tenon suite à la pollution du site de la CFP

Le conseil, après examen de l'analyse réalisée par Messieurs Catrin, du Conseil général et Dumain de la fédération départementale de pêche, retient l'entreprise IRH de Dole.

6) règlement de la salle polyvalente

Le Conseil décide de modifier l'article 12, modification applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014. La phrase concernant le matériel mis à disposition sera dorénavant celle-ci : « Le matériel mis à disposition (tables et chaises) restera dans la salle après usage et nettoyage. Il sera rangé le lundi matin par les services techniques qui vérifieront l'état de celui-ci. »

#### 7) Bilan du mandat

Une première ébauche/base de réflexion est proposée par le Maire.

#### 8) Divers

Le Conseil prend connaissance de l'aménagement des rythmes scolaires proposé par le dernier Conseil d'école. En liaison avec la Communauté de communes qui a la compétence extrascolaire, la Municipalité fera le nécessaire pour faciliter cette mise en place et répondre aux besoins éventuels des Parents.

Comme chaque année, un « sapin de Noël » sera organisé pour les enfants du personnel communal et du Conseil municipal, aux mêmes conditions que l'an passé. La date reste à déterminer.

11 enfants cf délibération de l'an dernier

**Prochain Conseil : vendredi 13 décembre**